

Appel à Résidence

Terre Histoires

En Bref	Appel à projet pour une résidence de 2 à 3 mois à Lyon et/ou Bourg-en-Bresse, à destination des artistes émergents de la région. Cette résidence donnera lieu à une exposition collective de Décembre 2023 à Février 2024 à H2M (Bourg-en-Bresse)
Lieu(x) de résidence	Mise à disposition d'un atelier à Gamut (Lyon) et/ou à H2M (Bourg-en-Bresse).
Dates	Les résidences pourront durer entre 2 et 3 mois et se dérouleront entre le 15 août et le 10 novembre 2023.

Descriptif du projet

Cet appel à résidence, s'inscrit dans un projet d'exposition porté par l'association Gamut permise par une opportunité offerte par la ville de Bourg en Bresse.

La création artistique est un moyen de raconter des histoires, des ressentis, des visions du monde et de la vie. Appliquée à la notion de territoire, elle peut ainsi être envisagée comme une manière d'appréhender un espace, de l'observer puis de le raconter avec son expérience propre.



Espace d'exposition H2M (Bourg en Bresse) vue de l'exterieur



Espace de résidence : Bastion Saint Just (Lyon) vue de l'exterieur



Espace de résidence : H2M(Bourg-en-Bresse)

La notion de territoire peut être définie de multiples manières.

Nous avons fait le choix subjectif de retenir les orientations qui nous touchaient le plus.

En voici quelques définitions à développer :

- *Étendue dont un individu ou une famille d'animaux se réserve l'usage.*
- *Espace relativement bien délimité que quelqu'un s'attribue et sur lequel il veut garder toute son autorité.*
- *Terme désignant la ville et sa banlieue (les champs et lieux situés dans le voisinage de la ville).*
- *Le territoire est « toute portion humanisée de la surface terrestre ». Il est l'interface entre nature et culture. Le territoire est alors le décor où se déroulent les activités humaines.*

En envisageant la notion de territoire de manière plus personnelle, nous avons souhaité questionner les liens qui se sont tissés avec les espaces que nous occupons; que ce soit notre ville de naissance, la région ou le pays où nous avons grandi, une forêt, un appartement, un lieu d'étude, de travail, de vie...

Nous constatons alors que l'attachement à ceux-ci et la conscience d'en faire partie n'était pas unanime.

La question fut donc de savoir ce qui faisait commun, unité, lieu de rencontre.

Émergent alors les trois territoires communs à tous les être vivants : le Ciel, la Terre et l'Eau.

Exposition

Exposition collective, dont le commissariat est assuré par Gamut. Les travaux des artistes retenus seront accompagnés par une sélection de pièces réalisées par les artistes passés par la résidence de l'association. Il est entendu que les espaces seront partagés et se définiront au fur et à mesure des échanges. Ainsi les résidences n'ont pas vocation à produire des œuvres à considérer de manière isolées mais plutôt constitutives de cet ensemble.

Déroulement du projet

L'exposition se construira autour du travail de quatre artistes en résidence entre Bourg-en-Bresse et Lyon. Ces résidences sont laissées libres en organisation et pourront s'appuyer sur un réseau de rencontres et d'opportunités proposé par Gamut et faisant écho aux trois communs.

C'est en effet à travers ses habitants et "traversant" que nous pensons qu'il est possible d'appréhender un territoire. Chacun des artistes pourra s'appuyer sur un ou plusieurs territoires communs pour penser une œuvre en dialogue avec le reste de l'exposition. Des temps de travail collectifs seront prévus ponctuellement durant le projet.

Une bourse de 250euros sera attribuée à chacun des artistes en résidence (à diviser s'il s'agit d'un collectif) pour subvenir aux coûts de création, déplacements et autres frais annexes.

Calendrier prévisionnel

17 juin : Clôture de l'appel à candidatures.

début juillet : Première rencontre (sur place ou en visio) avec les artistes sélectionnés.

15 aout - 10 novembre : Temps de résidence, à préciser selon les projets, au Bastion Saint Just et à H2M.

du 15 décembre au 20 décembre : Montage de l'exposition à H2M.

20 décembre : Vernissage de l'exposition.

04 février : Finissage de l'exposition.

15 février : Fin du démontage et bilan.

Conditions

Ce projet bénévole s'engage à subvenir à divers besoins de l'équipe artistique (mise à disposition d'un espace de travail, transport des pièces vers l'espace d'exposition, proposition de personnes ressources, commissariat d'exposition, écriture et communication, bourses de création attribuée par Gamut), mais sait déjà ne pas pouvoir les couvrir tous.

L'artiste s'engage donc à intégrer le projet en connaissance de ces conditions et à aller au bout du projet dans le respect de cet accord.

Organisation et autonomie attendues durant la résidence.

Modalités de candidature

L'appel à candidature est ouvert aux artistes émergents de la région, sans limite d'âge, s'inscrivant dans toutes les disciplines artistiques relevant du domaine des arts visuels et/ou de l'artisanat au sens large.

Ce projet vise, entre autres, à donner l'opportunité d'une première exposition aux artistes candidatant.

Il est indispensable que les personnes candidatant perçoivent cette résidence dans sa composante collective.

La sélection des candidats se fait sur dossier composé :

- d'un book à jour ou autre support représentatif de la pratique artistique
- d'un document expliquant le projet artistique en relation avec la thématique de l'exposition et la durée de résidence impartie.

Les dossiers de candidature sont à faire parvenir à l'adresse mail suivante : **residence@asso-gamut.com**, en indiquant comme objet du mail - Terre Histoires Candidature Résidence - avant le 17 juin.